

29 août 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. tenue selon la Loi, au bureau municipal de Laniel, situé au 2000, chemin Adrien-Denis, le mardi 29 août 2023 à 18 hrs 30, à laquelle :

Sont présents :

Sylvain Denis Christine Morin
Réal Champagne Sylvain Plante Jocelyn Côté

Formant quorum sous la présidence de : Monsieur Marc Girard

Autre présence: Susie Trudel, directrice

Absence : Benoit L'Heureux

Veillez noter que le conseil s'est réuni en caucus privé de 18 h à 18 h 30

Informations :

M. Marc Girard souhaite la bienvenue à tous, il est 18 hrs 30

2023-08-071

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 hrs 30 et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;

Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Informations :

Période de questions de l'assistance

- Résultats des analyses d'eau de Laniel et de la région effectuées par Laniel

- Résultats de l'étude de faisabilité initiée par la MRC pour la proposition de lot à louer

Informations :

Demande verbale : permis émis

-Charles Ivey, Baie Dorval, réparer quai

-Matthew Gibson, île aux fraises, réparer quai

-Michel Schryer, Laniel, puits

-Walter Beavor, baie McAdam, toiture

-Christine Morin, Laniel, apprenti

-Martin Larche, Laniel, puits d'évacuation

-Susie Trudel, Laniel, revêtement plancher

2023-08-072

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juillet 2023

Il est proposé par Réal Champagne

Et résolu unanimement

D'accepter le procès-verbal tel que présenté.

2023-08-073

Approbation des dépenses municipales

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

D'accepter les dépenses municipales pour le mois de juillet 2023 au montant de

43 478.34\$

2023-08-074

Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

Il est proposé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 20 510.51\$ pour la période du 1^{er} au 29 août 2023.

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 31 août 2023

Susie Trudel, directrice générale

2023-08-075

Considérant que la période de probation de 3 mois de l'employé Daniel Demers vient à échéance;

Considérant la bonne recommandation des employés et de la directrice générale;

Il est proposé par Sylvain Denis

Résolu unanimement

De faire l'embauche officiellement de M. Demers à titre de journalier pour un poste à temps partiel.

Informations :

La directrice informe le conseil que notre étudiante (projet Emploi Été Canada) a donné sa démission après 6 semaines de travail. Il restait 2 semaines à faire.

Nous avons déboursé en tout pour le salaire et les avantages sociaux pour la durée de 6 semaines, le montant de 177\$ et reste étant subventionné par Emploi Canada.

Informations :

Michel Cécire nous informe qu'il ne sera plus président de l'Association des Riverains de la Baie Dorval. De nouveaux membres ont été élus au conseil.

Informations :

Le Refuge : la MRC nous avise qu'elle verra désormais à verser la contribution au Refuge, selon le niveau de satisfaction des municipalités.

Informations :

Demande d'appui de la municipalité de Laforce afin que leur requête pour la réfection du chemin Moffet-Laforce soit entendue auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Accepté par le conseil. La directrice enverra une lettre d'appui.

2023-08-076

AUTORISATION REQUISE PAR LE CAUAT POUR TRANSMETTRE LES INFORMATIONS PROVENANT DES CARTES D'APPEL À LA MRCT

CONSIDÉRANT que le Centre d'Appel d'Urgence en Abitibi-Témiscamingue (CAUAT) dessert le territoire de la MRC de Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que la compilation et l'analyse des données via les cartes d'appels produites par le CAUAT sont nécessaires pour préciser le degré d'atteinte des objectifs prévus au schéma de couverture des risques et aussi pour le suivi des forces de frappe;

CONSIDÉRANT que lesdites données sont aussi essentielles pour produire le rapport annuel devant être transmis au ministère de la Sécurité publique conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir accès au logiciel Emergensys pour consulter les données en lien avec différents événements touchant la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le CAUAT requiert l'autorisation des municipalités desservies ainsi que la RISIT pour transmettre lesdites données à la MRC de Témiscamingue.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvain Plante
et résolu unanimement

- **QUE** le conseil municipal de Laniel autorise le Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue (CAUAT) à transmettre les informations provenant des cartes d'appel et des fichiers de mobilisation de la banque de données informatiques du centre d'appel d'urgence 9-1-1, incluant l'accès au logiciel Emergensys.

2023-08-077

Discussion sur de nouvelles analyses d'eau du lac Kipawa fait le 14 août 2023.
Inviter M. Yves Grafteux, directeur de l'OBVT à notre réunion de septembre pour avoir plus de précision sur les analyses d'eau.

2023-08-078

États financiers 2022

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

D'accepter les états financiers au 31 décembre 2022 tel que présenté pour le Comité municipal de Laniel et effectués par la firme Daniel Tétreault, CPA inc.

Dossier MRC : Informations :

Marc a discuté avec Katy Pellerin, directrice de l'Écocentre de Fabre pour essayer de minimiser les déplacements et les impacts environnementaux concernant la cueillette des matière résiduelles. Présentement, Fugèreville et Latulipe ramasse eux-mêmes leurs matières compostables. Marc et Susie travailleront sur un plan de gestion pour les matières compostables pour Laniel et le soumettra au conseil.

2023-08-079

Demande de Mme Martine Pellerin pour avoir une prolongation pour la construction de sa maison sur le chemin du Ski.

Considérant que dans les conditions d'achat de terrains riverains sur le chemin du Ski, le délai de construction est de 5 ans;

Considérant que le délai de 5 ans pour Mme Pellerin situé au 1803 chemin du Ski est le 20 septembre 2023;

Considérant que Mme Pellerin nous a fait une demande de prolongation pour une durée de 2 ans soit jusqu'au 30 août 2025;

Considérant qu'il y a déjà un puits, une installation septique et un garage pour une valeur de 127 600\$ incluant le terrain;

Considérant qu'il est très difficile d'avoir un entrepreneur qualifié;

Il est proposé par Sylvain Denis

Et résolu unanimement

Que le conseil est d'accord pour accorder un délai de 2 ans à Mme Martine Pellerin à la condition qu'au 30 août 2025 que la finition extérieure de la maison soit complétée.

Sinon, passé ce délai, si la condition n'est pas respectée, Mme Pellerin devra vendre sa propriété.

2023-08-080

Bonification de la quote part du Rift

CONSIDÉRANT que le Rift œuvre au Témiscamingue dans le domaine culturel depuis plus de 41 ans, et qu'il est devenu la référence en la matière;

CONSIDÉRANT que le Rift est un modèle unique au Québec : Organisme à but non lucratif, diffusant à la fois, les arts visuels, les arts de la scène, le cinéma populaire et le cinéma de répertoire;

CONSIDÉRANT que le Rift dessert culturellement l'ensemble de la population du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que le Rift fait rayonner le Témiscamingue au Québec et ailleurs par son dynamisme et son implication sur différents chantiers culturels;

CONSIDÉRANT qu'en plus d'offrir un large éventail d'activités culturelles, le Rift participe au volet éducationnel en créant des partenariats avec les écoles de la région;

CONSIDÉRANT que le Rift s'implique dans différentes propositions culturelles dans les municipalités du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que les municipalités de la MRC de Témiscamingue participent financièrement au maintien du Rift dans sa mission culturelle;

CONSIDÉRANT que le budget alloué, par les municipalités de la MRC de Témiscamingue, au Rift est demeuré inchangé depuis près de 10 ans;

CONSIDÉRANT que les coûts d'opération et les cachets auxquels le Rift doit faire face augmentent d'année en année;

CONSIDÉRANT que le budget alloué par les municipalités de la MRC de Témiscamingue est de 60 000 \$ depuis 10 années, et qu'il ne répond plus à la demande qui n'a cessé de croître;

CONSIDÉRANT la volonté des élus du Témiscamingue de permettre à tous les citoyens de bénéficier de services culturels diversifiés et de qualité;

EN CONSÉQUENCE :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution
Il est proposé par Réal Champagne et résolu unanimement

QUE :

- Le TNO Laniel propose une bonification de la quote-part de la MRC de Témiscamingue de 25 %, soit une somme annuelle de 75 000 \$ répartie de la façon déjà établie;
- Le TNO Laniel encourage les municipalités de la MRC de Témiscamingue d'appuyer sa résolution et de l'acheminer à la MRC de Témiscamingue avant l'étude du budget pour l'année 2024.

Informations :

La ville de Témiscaming nous propose un service d'inspection et réparation de nos bornes sèches. Attendre le coût pour ce service et revoir à la prochaine réunion.

2023-08-081 Demande de commandites pour l'activité de course et marche en sentier par l'organisme Témis Ultra. Cette activité se déroulera le 30 septembre prochain dans les sentiers de la Grande Chute.

Il est proposé par Jocelyn Côté et résolu unanimement
De faire un don de 200\$ à l'organisme Témis Ultra et de leur prêter des tables et chaises.

Informations :

Nos employés demandent s'ils peuvent faire un mur de séparation dans le garage pour avoir une partie de chauffée durant l'hiver pour pouvoir travailler et entreposer le VTT et la souffleuse. Sortir soumission des matériaux et revoir à la prochaine réunion.

Informations : Bouées sur le lac Kipawa :

Le conseil est d'accord à ce que les employés commencent à enlever les bouées après le 15 septembre avant que la température soit trop froide.

Informations :

Informations reçues par le biais de la MRC que le Ministère de la Culture permet la démolition du bâtiment du 1955, chemin du Ski.

Informations :

La MRC nous informe que le 5 à 7 municipal sera mardi le 19 septembre prochain.

Information

Reçu une facture de 1 344.65\$ de la Ville de Témiscaming pour l'intervention des pompiers pour le déclenchement d'un système d'alarme qui s'est avéré être une fausse alerte. Notre réglementation pour les fausses alarmes est conçue plus particulièrement pour les villes ayant une brigade de pompier à proximité. Envoyer la facture au citoyen en lui expliquant la situation. Le conseil devra de pencher sur un nouveau règlement qui serait plus adapté à notre situation.

Informations :

Christine demande s'il serait possible d'acquérir un genre de réservoir pour arroser nos fleurs et qu'il soit adapté pour s'accrocher au vtt ou au tracteur à pelouse.
Voir les possibilités et revoir à la prochaine réunion.

Informations :

Période de questions de l'assistance : aucune assistance

Informations :

Prochaine réunion : mercredi le 27 septembre 2023 à 18 hrs 30

2023-08-082

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Sylvain Denis et résolu unanimement
De lever l'assemblée, il est 20 h 45

Marc Girard, président

Susie Trudel, dg